

ARRETE MUNICIPAL n° 2025.142

Objet :
REGLEMENTATION DE LA
CIRCULATION SUR LA VOIE VERTE

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
 - ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
 - ◆ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8 et L.325-1
 - ◆ Vu l'arrêté municipal 2025.136 relatif à l'organisation du vide grenier
- Considérant la nécessité de règlementer la circulation sur la voie verte afin d'assurer la sécurité des usagers et des visiteurs du vide grenier

ARRÊTE

Article 1 :

Pour assurer la sécurité des usagers et des participants au vide grenier, des chicanes seront mises en place sur la voie verte au niveau du carrefour avec la route du Laudon dans le but de faire ralentir la vitesse de circulation et ce pour la journée du dimanche 28 septembre 2025

Article 2 :

La signalisation informant les usagers sera mise en place par les services municipaux et les organisateurs.

La mise en place de cette signalisation sera effectuée par des agents porteurs de gilets haute-visibilité le dimanche 28 septembre 2025 à partir de 06 heures.

Immédiatement après la fin de la manifestation, les organisateurs devront rendre le site dans son état initial

Article 3 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Article 5 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le président du SILA : infralac@silaf.fr
 - ✓ Le demandeur : soudesecolesaintjorioz@gmail.com

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 05 septembre 2025

Le Maire
Michel BEAL



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Jorioz. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-JORIOZ' and 'HAUTE SAVOIE' around a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, stylized black signature.